TP Formateur Professionnel d’Adultes – Concevoir et préparer la formation (CCP1)

Mis à jour le 9 juin 2026

Conditions d'entrée et prérequis

• Maîtrise de la communication écrite et orale en français.
• Utilisation des outils bureautiques et numériques.
• Une expérience professionnelle ou un projet en lien avec la formation est fortement recommandé.
L’admission est réalisée après des tests de positionnement et un entretien individuel permettant de vérifier le niveau du candidat et l’adéquation de son projet professionnel.

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

- salarié
- individuel payant, demandeur d'emploi

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

135 heures

Durée en entreprise

105 heures

Validation

Le CCP1 du titre professionnel Formateur Professionnel d’Adultes (niveau 5), délivré par le Ministère du Travail, est visé à l’issue de la formation.

Validez le CCP1 du TP FPA et attestez de vos compétences en conception et préparation d'actions de formation.

Objectifs professionnels

Préparer le candidat à l’obtention du Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) 1 du titre professionnel Formateur Professionnel d’Adultes délivré par le Ministère du Travail.

À l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
• préparer un scénario pédagogique, prévoir les modalités de mise en œuvre, choisir, adapter, créer des activités d’apprentissage et d’évaluation en faisant appel aux technologies numériques ;
• favoriser l’adaptation aux évolutions techniques et professionnelles en intégrant l’usage du numérique.

Contenu

CCP1 : Concevoir et préparer la formation

Analyse de la demande et du public, définition des objectifs pédagogiques, conception de scénarios multimodaux et création de supports pédagogiques.

Une période en entreprise d’une durée minimale de 105 heures est requise pour se présenter à la certification du CCP1.

Modalités pédagogiques

La formation alterne présentiel et FOAD encadrée, avec apports théoriques, mises en situation, études de cas, activités de productions individuelles ou de groupe, analyse réflexive et méthodes actives.

La FOAD comprend un suivi régulier des activités et une assistance pédagogique et technique tout au long du parcours.

Profil des intervenants

- Muriel Littierre, formatrice académique au GIP FCIP
- Formateurs du GIP FCIP

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Moyens pédagogiques

La formation s’appuie sur une plateforme en ligne, des supports pédagogiques variés et des salles équipées (connexion Wi-Fi assurée). Le formateur est joignable par téléphone et par mail.

Un poste informatique équipé (caméra, micro, connexion internet) est requis pour suivre les activités à distance de la plateforme d’e-learning e-GRETA-CFA (https://moodle.e-greta.fr).

TP Formateur Professionnel d'Adultes – Concevoir et préparer la formation (CCP1)

En cas d'échec, un rattrapage peut être mis en place afin de valider le CCP1.

Une attestation de formation est remise en fin de parcours. Une attestation des acquis peut être délivrée en fonction des compétences validées en cours de formation.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées tout au long du parcours et lors de la certification finale.Pendant la formation, des évaluations régulières (quiz, études de cas, productions, mises en situation) permettent de mesurer la progression des compétences et de préparer les épreuves.

Les compétences pour l'accès au CCP1 sont évaluées par un jury au vu :

- de la présentation d'un projet professionnel réalisé en amont de la session ;
- d'un dossier technique de 5 à 8 pages ;
- d'une présentation orale devant le jury de 20 minutes ;
- d'un questionnement du candidat par le jury de 10 minutes ;
- des résultats des évaluations passées en cours de formation.

Modalités de suivi

Un accompagnement individualisé est assuré tout au long du parcours (protocole individuel de formation, suivi pédagogique, échanges avec le formateur, évaluations régulières, bilans intermédiaire et final).

Possibilité de validation

Durée

Durée totale de la formation dispensée par le GIP : 135 heures + 105 heures en entreprise : 78 h en présentiel + 57 heures en FOAD + 105h en entreprise

Délais et modalités d'accès

Session du 23 mars 2026 au 09 juillet 2027.
Clôture des inscriptions : le 16 mars 2026.
Le délai d'accès à la formation dépend des modalités de financement et de la validation de la candidature lors du positionnement.
La certification aura lieu le 15/09/2026 ou le 23/11/2026.

Horaires :

En présentiel : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Les temps de formation à distance (FOAD) sont réalisés de manière asynchrone.

Financements possibles

Coût total de la formation : 1 235,00 € (passage de la certification inclus).
Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).
Autres modalités de financement possibles : financement individuel, employeur ou dispositifs de financement de la formation professionnelle.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle :

- Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant…
- Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

Poursuite d'étude : vous pourrez accéder à un diplôme de niveau BAC + 3 avec une licence professionnelle métiers de la GRH : formations, compétences et emplois (Différents parcours sont possibles : ingénierie, conseil et animation de formation).

Référent handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par notre référent handicap selon les besoins. Il peut être contacté par mail : christophe.dias-soares@ac-reims.fr

Réseau

- GIP FCIP – CAFOC
- 17, boulevard de la Paix CS 50033

TP Formateur Professionnel d’Adultes – Concevoir et préparer la formation (CCP1)

par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

2 minimum - 12 maximum

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code CPF : Eligible au CPF
- Code RNCP : RNCP37275BC01 - Concevoir et préparer la formation
- Formacode : 44386
- Code NSF : 333
- Code ROME : K2111

51722 REIMS CEDEX
- cafoc@ac-reims.fr
- 03 26 61 20 71
- gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00023